

## Direction médicale et scientifique

Dossier suivi par Docteur Béatrice SENEMAUD  
Pôle Relations internationales, recherche, éthique et enseignement  
Tel. : 01 55 93 69 09  
Fax : 01 55 93 69 36  
beatrice.senemaud@biomedecine.fr

Le 15 janvier 2010

### Compte rendu du 4<sup>ème</sup> colloque France – Maghreb sur le développement de l'activité de prélèvement et de greffe

Le quatrième colloque France-Maghreb intitulé « Transplantation d'organes, de tissus et de cellules : développement et pérennisation de programmes nationaux » s'est déroulé à Alger du 8 au 10 janvier 2010 dans les locaux de l'Ecole nationale de santé militaire, Hôpital Central de l'Armée.

A l'origine l'idée du « colloque France-Maghreb » était, au-delà de la valorisation des actions de coopération de l'Etablissement français des Greffes, de créer une « plate-forme » d'échanges entre la Tunisie, le Maroc, l'Algérie et la France, sans oublier les autres pays du Maghreb et l'Afrique subsaharienne (espace francophone voire au delà). Le but était de confronter les expériences de chacun dans la mise en place d'un programme de transplantation quant au cadre législatif et/ou organisationnel.

Ce colloque n'a jamais été pensé comme un congrès médical ou scientifique, les organisateurs, que ce soit l'Etablissement français des Greffes puis l'Agence de la biomédecine, ou les partenaires institutionnels d'Algérie, du Maroc, ou de Tunisie, ainsi que l'Organisation mondiale de la santé, n'étant ni des sociétés savantes, ni des universités, ni des CHU. Il offre un espace où sont débattus les aspects organisationnels et les politiques de santé publique dans le domaine de la transplantation, alimentant ainsi la réflexion sur des programmes de transplantation, dans des contextes de ressources et/ou d'accès aux soins limités.

Ce colloque se tient une fois tous les deux ans, le pays hôte changeant à chaque fois. Le pays hôte choisit le thème central, ensuite décliné en différentes problématiques débattues au cours du colloque.

A Marseille en 2003, lieu du premier colloque, trois thèmes furent abordés : les aspects règlementaires et organisationnels de la transplantation, le point de vue des religions et les aspects épidémiologiques de l'Insuffisance Rénale Chronique Terminale.

A Rabat en 2005, le thème central choisi fut « l'Insuffisance Rénale Chronique », notamment dans ses dimensions de santé publique et médico-économique.

A Tunis en 2007 le thème conducteur retenu était « le don », thème décliné en quatre problématiques traitées en atelier. Le colloque a abouti à une déclaration commune des trois pays du Maghreb sur des principes partagés dans le domaine du prélèvement et de la transplantation.

A Alger le comité scientifique avait choisi de traiter le thème « Transplantation d'organes, de tissus et de cellules : développement et pérennisation de programme nationaux », qui a fait l'objet de 6 sessions réparties sur une journée et demi, portant sur les sujets suivants :

- l'état des lieux quantitatif et qualitatif du prélèvement et de la greffe dans chacun des trois pays du Maghreb, la France et la région OMS Afrique (à laquelle l'Algérie est rattachée), permettant de dresser un bilan des deux années précédentes et de proposer des perspectives.
- les systèmes d'encadrement de l'activité de prélèvement et de greffe mis en place ou en cours de réflexion dans les différents pays, la présentation française étant resituée dans le cadre plus large des pays européens et des recommandations du Conseil de l'Europe sur les missions d'une agence nationale de transplantation.
- le rôle et l'organisation des laboratoires dans le prélèvement et la greffe, notamment ceux d'immunologie et de virologie, éléments essentiels au bon fonctionnement de l'activité et qui demandent des équipements coûteux et un personnel hautement qualifié et expérimenté. La centralisation des laboratoires d'examens biologiques pour desservir un territoire géographique donné permet d'une part d'atteindre un niveau de qualité indispensable grâce à l'application des bonnes pratiques d'autre part de mutualiser les moyens et les ressources humaines.
- l'accès au traitement immunosuppresseur et le choix des génériques pose la question du coût du suivi médical des patients greffés. Il existe plusieurs solutions permettant de diminuer significativement les coûts du traitement immunosuppresseur parmi lesquels le choix des médicaments génériques. Cette alternative, qui a fait ses preuves dans plusieurs pays d'Asie, pourrait être développée dans les pays du Maghreb à condition d'une politique volontariste des autorités de santé et des caisses d'assurance maladie.
- la conservation des tissus par la mise en place d'une « banque » est une composante indispensable au développement de la greffe de tissus. L'expérience de la Tunisie dans ce domaine a été partagée avec les autres pays. Sur la base de l'expérience de l'Algérie qui a démarré une banque de sang placentaire la discussion a porté sur rôle des banques de « sang de cordon » en pleine expansion au niveau mondial, et qui doivent strictement rester du domaine public pour ne pas laisser se développer des entreprises purement commerciales.
- La pérennisation de l'activité de transplantation nécessite un accompagnement sur le long terme dans plusieurs domaines : la formation des acteurs, la sensibilisation de tout le personnel hospitalier, l'information du public, la promotion du don, le suivi et l'évaluation de l'activité, la diffusion des résultats. Des interventions faites par les différents pays ont permis d'échanger sur ces actions toutes essentielles à la pérennisation de la greffe et qui doivent être mises en place de façon complémentaire et synergique.

Deux « Ateliers éthique » portant sur « Le don du vivant » et « Islam et greffe » se sont tenus en fin de première journée. Pendant une heure une trentaine de participants ont échangé sur ces thèmes, après une introduction faite par des spécialistes de ces questions qui ont mené les débats selon des règles d'écoute et de respect de la parole de l'autre.

Le colloque était organisé par le Ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, sous le haut patronage du Président de la République Algérienne. Un comité permanent algérien (2 personnes), un comité scientifique (16 personnes) et un comité d'organisation (17 personnes) formés de membres algériens, français, marocains et tunisiens, avaient été mis en place en juin 2009. Ils ont élaboré le contenu scientifique du colloque, ont proposé les intervenants et les modérateurs pour chaque pays et ont travaillé avec le ministère de la santé algérien à l'organisation logistique du colloque. Pour l'Agence de la biomédecine, les membres de ces comités étaient Dr Karim Laouabdia (Directeur Médical et Scientifique), Dr Jacques Borsarelli (SRA Sud-Est La Réunion), Daniel Maroudy (Responsable formation) et Dr Béatrice Sénémaud (Relations internationales).

Dans ce cadre l'Agence de la biomédecine avait effectué une première mission de prise de contact en Algérie en mars 2009 puis deux missions en juin 2009 et en novembre 2009 pour participer à des réunions des comités scientifiques et d'organisation avec les autres pays. Une réunion du comité scientifique a eu lieu entre temps à Toulouse en septembre 2009 en marge du Congrès de la société française de néphrologie.

130 participants algériens étaient inscrits au colloque. Au total plus de deux cent personnes, parmi lesquelles 14 experts marocains, 18 experts tunisiens, 13 experts français et 15 membres de l'Agence de la Biomédecine dont la directrice générale Mme Emmanuelle Prada-Bordenave, ont participé au colloque, ainsi que des professionnels et experts d'Arabie-Saoudite, du Sénégal, de Belgique, d'Espagne, d'Italie, du siège de l'OMS à Genève et du bureau OMS de la région Afrique. Les différentes sessions ont été extrêmement riches, et le temps a parfois manqué pour approfondir des débats très animés. La présence de représentants des agences de transplantation italienne et espagnole a permis en outre d'élargir les échanges entre le nord et le sud de la méditerranée.

Lors de la séance de clôture, une synthèse des travaux du colloque a été faite, puis le secrétaire général du Ministère de la santé a confirmé la création d'une agence nationale de transplantation algérienne par la publication d'un décret d'ici la fin du mois de janvier 2010, dont la mise en place demandera l'appui de l'Agence de la Biomédecine. Il a également affirmé le souhait de l'Algérie de collaborer avec la Tunisie - pays du Maghreb le plus avancé dans le domaine de la greffe – ainsi qu'avec la Maroc sur des projets communs, notamment dans le domaine de la formation des professionnels et celui de la promotion du don d'organes auprès du public.

Ce colloque a été financé en grande partie par le Ministère de la santé algérien, qui a notamment pris en charge les repas et l'hébergement des invités étrangers. L'Agence de la Biomédecine avec l'Ambassade de France à Alger, l'Ambassade de France à Rabat et l'Ambassade de France à Tunis ont financé les billets d'avion pour les experts.

Ce quatrième colloque France-Maghreb a marqué la fin d'un cycle, chacun des quatre pays partenaires de cet événement l'ayant organisé une fois. De l'avis de tous il est indispensable de pérenniser ces rencontres qui permettent d'échanger sur les progrès et les difficultés liés au développement de la greffe dans les différents pays. Il a donc été convenu d'organiser une nouvelle rencontre en 2012 dans une ville du sud-est de la France. Par rapport au premier congrès de 2003, la situation a évolué et les trois pays du Maghreb en sont aujourd'hui à mettre en place ou à développer une organisation nationale. Pour la prochaine rencontre il faudra réfléchir à de nouvelles formes d'échange, par exemple une série de tables rondes sur la base de la présentation d'expériences concrètes.

Dans l'intervalle il est proposé de continuer la concertation entre les quatre pays afin de mettre en place des actions communes. Compte-tenu de l'expérience de la Tunisie en matière de formation des professionnels, il est envisagé de proposer une formation de base sur l'organisation de la transplantation (deux ou trois jours sur des thèmes pratiques: fonctionnement d'une coordination, mise en place d'une banque de tissus de greffe, mise en place d'une liste d'attente...) co-organisée par la Tunisie et la France en invitant des participants des autres pays.

Enfin, le développement d'un projet de coopération inter-pays entre l'Agence de la biomédecine et les trois pays du Maghreb pourrait renforcer les projets de coopération bilatérale existant depuis une dizaine d'années avec le Maroc (financement AFD) et la Tunisie (financement MAE) et celui qui démarrera en 2010 avec l'Algérie en appui à la création d'une agence de transplantation. Des contacts ont été établis avec l'Ambassade de France et le bureau de l'AFD à Alger, qui sont prêts à soutenir un projet de coopération sur ce thème entre l'Agence de la biomédecine et la future agence de transplantation algérienne.